

● (1150)

Je ne pense pas qu'il faudrait retenir tout de suite cette solution car, je le répète, il vaut mieux laisser l'initiative à l'entreprise privée dans la mesure du possible. Pour ce qui est ensuite de céder ces intérêts, comme je l'ai dit dans mon discours, on a prévu certaines dispositions en ce sens et j'espère que cela se fera le plus facilement et le plus rapidement possible.

**M. Domm:** Monsieur le Président, cette réponse ne me satisfait pas. La question était très directe. Si le gouvernement acquiert des intérêts dans une entreprise, histoire de la tirer d'affaire ou de l'aider à traverser une mauvaise passe, étant donné qu'il est chargé de la petite entreprise le ministre est-il prêt à nous garantir, ainsi qu'à tous les intéressés, que si le gouvernement fait des investissements permanents dans le secteur privé, ce sera de façon inconditionnelle? Autrement dit, est-ce que l'entreprise pourra racheter ses actions au gouvernement, sans préavis et sans avoir à lui verser de dédommagement? Cette question est on ne peut plus simple. Il suffit de répondre par oui ou par non.

**M. Rompkey:** La réponse c'est que les actions peuvent être rachetées au gouvernement. Quant à la façon de procéder, j'espère pouvoir au cours des jours qui viennent fournir des précisions quant à la marche à suivre compte tenu des changements apportés à la Banque fédérale de développement. Néanmoins, la réponse est oui en ce qui concerne la portée générale de la question, mais je ne peux pas répondre par l'affirmative à chacun des points qu'il a soulevés, car c'est seulement d'ici à deux ou trois jours que j'espère pouvoir préciser exactement comment on procèdera.

**M. Deans:** Monsieur le Président, un des problèmes qu'éprouvent actuellement de nombreuses petites municipalités c'est que les usines qui employaient la majeure partie de la population ferment leurs portes pour aller s'installer ailleurs, parfois dans d'autres villes, parfois à l'étranger. Le gouvernement n'a rien proposé dans ce budget pour régler ce problème. En fait, ces industries ont des responsabilités envers la municipalité qui a dépensé de l'argent pour créer l'infrastructure dont elles ont profité, et elles ont également des responsabilités envers les travailleurs et leurs familles qui voient leur vie complètement bouleversée et souvent détruite par ce départ qui se fait sans préavis et sans leur fournir l'occasion de participer à des discussions ou aux prises de décisions.

Le ministre ne pense-t-il pas qu'il est temps de modifier le comportement des sociétés et d'exiger un peu plus de ceux qui prennent des décisions économiques d'une importance capitale qui se répercutent non seulement sur les travailleurs, mais sur toute la collectivité? Dans l'affirmative, ne croit-il pas qu'il faudrait exiger des décisionnaires des sociétés grosses et petites qu'avant de prendre une décision finale, ils en discutent avec leurs employés, les autorités municipales et gouvernementales afin de trouver une solution évitant à l'entreprise de déménager et de licencier ses employés, dont certains ne retrouveront jamais d'emploi?

*Le budget—M. Donald W. Munro*

**M. Rompkey:** Il faut d'abord souligner que le budget vise à aider les entreprises à prendre de l'expansion. Certaines d'entre elles ont déjà subi des pertes qui les ont obligées à fermer leurs portes, mais le budget pourrait en inciter d'autres à changer d'avis. Les citoyens de ma circonscription disent: «Ces entreprises ont-elles étudié les nouvelles dispositions fiscales? Peut-être pourraient-elles changer d'avis. Peut-être pourraient-elles profiter de ces dispositions et revoir leur décision.» Les nouvelles dispositions fiscales empêcheront peut-être certaines fermetures, mais je conviens que le secteur privé a des responsabilités, non seulement de relancer l'économie mais également de faire connaître ses plans exacts. Il a une responsabilité envers les localités en cause. J'ai entendu parler d'endroits où des banques ont fermé leurs succursales. C'est un service essentiel, au même titre qu'un hôpital ou une école qui, eux, ne peuvent pas fermer.

**M. Deans:** C'est exact.

**M. Rompkey:** Malgré tout, on peut fermer des banques. Elles sont tenues, à mon avis, d'offrir un service. Elles ne peuvent se contenter de prendre l'argent de la localité, elles doivent agir de manière responsable à son égard. Il en va de même pour les sociétés. J'irai jusqu'à dire qu'il en va de même pour les sociétés de la Couronne. Elles n'ont pas toujours fait leur possible pour répondre aux besoins des localités non plus, bien qu'elles aient été créées par le gouvernement.

Cet argument est judicieux, à mon sens, mais nous ne devrions pas nous en tenir à ce qui s'est fait par le passé. Il faut espérer que la situation changera grâce aux nouvelles dispositions budgétaires.

**M. le vice-président:** La période des questions et réponses est terminée.

**M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich):** Monsieur le Président, mon exposé d'aujourd'hui porte sur deux thèmes principaux, le premier touchant les circonstances exceptionnelles qui ont entouré la présentation du budget du 19 avril dernier. Le deuxième, de portée plus générale, concerne l'attitude du gouvernement en matière fiscale et ses répercussions sur la reprise économique.

Le tremplin, si je puis dire, de ma première série d'observations est l'attitude absolument puérile, mais en même temps plutôt effrayante, mélange d'arrogance, de mesquinerie et d'âneries de collégien manifestée par le ministre des Finances (M. Lalonde) lundi, ou peut-être mardi, il y a 15 jours, après avoir acheté ses nouvelles chaussures. Je parle bien entendu de son rendez-vous avec les journalistes. Il s'en est suivi, nous nous en souvenons tous, une série incroyable de bêtises indescriptibles qui étaient ou bien purement intentionnelles ou bien le fruit d'une négligence de la part du personnel du ministre. Encore une fois, je veux parler du dépôt d'une première série de documents budgétaires, suivie d'une autre et enfin, semble-t-il, d'une troisième, voire d'une quatrième série de documents.